

 <p>Rue du Champ de Courses 76370 ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p>	<p>COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES</p> <p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <p>CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2025</p>
--	--

Date de convocation : 13/05/2025

Date d'affichage : 13/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des Saulniers, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Ronald SAHUT, Anne-Marie ARTUR, Alain NOEL, Martine BUISSON, Pascal CAILLY, Alain RASSET, Priscille CLEMENT, Gilbert BAUDER, Alain DEHAIS, Florence COSSARD, Stéphanie LEVILLAIN, Jonathan DESGROISILLES

Etaient Absents : Armelle POIRIER a donné pouvoir à Marie-Laure DELAHAYE
Véronica TROGLIA a donné pouvoir à Anne-Marie ARTUR
Dominique CATEL a donné pouvoir à Alain DEHAIS

Mr Alain NOEL a été élu Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	18
Présents	15
Pouvoirs	3
Votants	18

OBJET :

DEMANDE DE GESTE COMMERCIAL POUR LA LOCATION DE LA SALLE CORENTIN ANSQUER LES 13 DECEMBRE 2025 ET 30 JANVIER 2026 – AMICALE DES POMPIERS DE DIEPPE

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Dieppe a réservé la salle Corentin Ansquer le 13 Décembre 2025, afin de rassembler tous les amicalistes actifs ou retraités pour un arbre de noël et partager un moment de convivialité à travers un spectacle et un goûter.

L'amicale souhaiterait également louer la salle Corentin Ansquer le 30 Janvier 2026 et demande à cet effet, un geste commercial de la Commune.

Monsieur le Maire précise qu'une remise a déjà été accordée l'an dernier pour la location de la Salle Corentin Ansquer le 13 décembre 2024, au prix de 1000 € au lieu de 1.250 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des membres présents ou représentés (17 pour, Mr Cailly étant membre de cette amicale des Sapeurs-Pompiers, n'a pas pris part au vote) :

- D'accorder une remise sur le prix de location de la salle Ansquer le 13 Décembre 2025 et le 30 janvier 2026
- De porter la location à 1000 € au lieu de 1250€ initialement prévus à chacune des locations.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217605450-20250519-33-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/05/2025
Publication : 27/05/2025